

## **EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

### **Séance publique du 28 janvier 2019**

**Présents :** M E. Cartuyvels, Bourgmestre-Président  
MM JM. Delchambre, M-L Colpin, V. Oger Echevins  
Mlle S. Léonard, Présidente du CPAS, Conseillère  
M G. Devallée, Mme M-C Binet, Mme C. Van Kerrebroeck, MM M. Etienne, J. Ernoux,  
MMes B. Fraipont, V. Sbrascini, M P. Matagne, Conseillers  
Mme V. Jacques, Directrice générale

#### **Le Conseil,**

Conformément aux dispositions de l'article 1123-27 du CDLD qui prévoit que dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière ;

Monsieur le Président présente la Déclaration de politique communale couvrant la législature :

### **DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE**

#### **Administration**

L'amélioration du service aux citoyens restera un des objectifs premiers du Collège communal, passant par le maintien des permanences, l'accessibilité des services et le suivi des dossiers.

La communication reste également une priorité. Elle se fait via la distribution trimestrielle du bulletin communal et via le site internet de la Commune. Celui-ci est en cours de réorganisation, une attention particulière sera faite pour que ce site soit quotidiennement mis à jour et alimenté afin de rester attractif et d'être une bonne source d'information sur la Commune. Le Collège communal envisage également de s'ouvrir vers les réseaux sociaux afin d'améliorer la visibilité de la Commune et de pouvoir avoir une communication directe et rapide avec les personnes qui le souhaitent.

La Commune a adhéré à « Be-Alert ». Les habitants de la commune peuvent donc désormais s'inscrire sur la plate-forme, ce qui leur permettra d'être alertés lors de catastrophes ou situation d'urgence pouvant les impacter.

Un gros dossier que le Collège communal souhaite finaliser concerne la poursuite de la transformation de l'administration. La première phase : création d'une nouvelle salle des mariages et salle polyvalente se termine. La seconde phase concernera l'aménagement de bureaux pour le CPAS et la police dans les anciens bâtiments scolaires (magasin) et la construction d'un nouveau hangar. La dernière phase concernera la transformation des bâtiments administratifs.

Le Collège souhaiterait pouvoir acquérir le terrain situé à l'arrière du hangar actuel en vue d'y construire un parking pour les services administratifs, pour l'enseignement ainsi que pour les « visiteurs ». Pour ce faire, la Commune a déjà eu contact avec le comité d'acquisition. Il s'avérera nécessaire de passer par une expropriation judiciaire.

#### **Environnement**

Conscients de la beauté de notre commune, nous voulons sensibiliser chaque personne à préserver la qualité de notre environnement par le respect et l'application d'un savoir vivre (tri des déchets, rouler à une allure modérée, ramasser les déjections canines sur les trottoirs, ne pas faire de feu à proximité des maisons ...) par l'élaboration d'une charte de cohabitation.

Avec l'entrée en vigueur de l'interdiction d'utilisation de pesticides, l'entretien des bords de routes, des trottoirs, des allées de cimetières devra être totalement reconsidéré. Il conviendra de sensibiliser la population afin de redevenir tolérant vis-à-vis de la présence d'herbes folles. Le service de voirie devra reconsidérer sa manière d'entretenir la Commune.

Dès Noël prochain, un ramassage des sapins sera organisé dans les différents villages de la Commune.

## **Patrimoine**

Les travaux de restauration de l'Oratoire St Sulpice d'Aineffe vont entrer dans la phase finale : la restauration intérieure, avec un aménagement visant à pouvoir y organiser des activités culturelles et récréatives. La suite des actions portera sur l'aménagement du terrain acquis par la Commune et convenir avec le comité d'animation d'Aineffe des modalités d'occupation et d'animation...

La chapelle de Saives, qui a fait l'objet de travaux d'une restauration intérieure suite à une infiltration d'eau pourra à nouveau être utilisée pour différents événements. Des concerts sont déjà prévus en collaboration avec le centre culturel de Waremme.

Nous continuerons à entretenir le patrimoine riche de notre commune, à restaurer le petit patrimoine et initierons des projets de mise en valeur de notre belle Commune.

## **Aménagement du territoire**

Nous poursuivons la gestion du territoire en « bon père de famille », en veillant à l'intégration des projets de construction dans le paysage bâti. Nous avons pour objectif d'éviter que les nouveaux projets n'impactent pas trop la Commune en veillant à garantir un nombre de place de stationnement minimum par logement, en exigeant des promoteurs la construction de trottoirs et la reprise des eaux usées. Nous veillons à garantir une certaine qualité de vie dans nos villages en évitant la construction d'immeubles en « plateau » et en veillant au maintien d'un lien au sol, permettant à chaque habitant de pouvoir bénéficier d'une cour ou d'un jardin.

Nous demeurons attentifs à l'urbanisation et à la transformation de la Commune via la réalisation de grands ensembles de constructions : lotissements à Viemme, transformation de grosses fermes à Borlez, à Celles et à Les Waleffes.

L'embellissement des places publiques sera un des projets qui sera proposé dans le cadre de la rénovation rurale, afin de favoriser le vivre ensemble.

## **Enseignement**

La priorité en matière d'enseignement est mise dans le développement d'un enseignement communal de qualité pour tous. Plus qu'un lieu d'apprentissage scolaire, l'école doit être un lieu de vie, d'ouverture sur le monde et d'épanouissement pour l'enfant.

Nous voulons réaffirmer au sein de l'école, les notions fondamentales que sont le respect tant vis-à-vis des enfants que celui des adultes, privilégier l'écoute, donner le goût du travail bien fait.

Via le projet d'inclusion d'enfants « différents », nous tentons de favoriser l'ouverture des enfants vers l'autre et la tolérance ; cet accueil permet à ces enfants une meilleure intégration dans la société, un meilleur épanouissement.

Nous tendrons à favoriser un enseignement différencié afin de permettre à chacun d'évoluer à son propre rythme, à utiliser à bon escient les différents outils pédagogiques mis à la disposition des enseignants et des élèves.

Créer dans l'école un espace de vie, plus qu'un simple lieu de travail, où chacun a sa place et a la possibilité d'interagir avec son environnement, telle est la clé du chemin qui mène à la responsabilisation de chacun.

La commune continuera également à apporter une aide à l'école maternelle libre de Viemme en intervenant financièrement dans les garderies organisées le matin, midi et soir conformément au décret relatif aux avantages sociaux et à participer également dans le coût des excursions scolaires de l'école libre.

L'accès aux écoles a été sécurisé via la fermeture des barrières et l'installation d'un système de contrôle à l'ouverture durant les heures d'école.

Une attention particulière sera apportée à l'amélioration de l'accueil des élèves à l'école de Les Waleffes, ainsi qu'à l'aménagement de l'accès à la salle Patria.

### **Fabriques d'église**

La Commune poursuivra l'entretien et l'embellissement des bâtiments du culte et des bâtiments classés de l'entité.

Elle continuera à intervenir dans le financement des travaux en collaboration avec les conseils de fabriques d'églises.

### **Cimetières**

La commune poursuivra la réfection des murs des cimetières.

L'entretien des allées des cimetières se fera sans produit phyto. Celles-ci seront donc aménagées : elles feront l'objet d'une verdurisation (engazonnement).

Grâce à une collaboration avec l'école des métiers du patrimoine de La Paix Dieu, certains monuments de l'ancien cimetière de Celles ont pu être rénovés et le monument de la famille de Crassier a été totalement restauré afin d'accueillir un ossuaire. La collaboration sera poursuivie et d'autres monuments pourront en bénéficier. L'école du patrimoine pourrait également prendre en charge la restauration du mur d'enceinte de l'ancien cimetière de Celles.

Nous poursuivrons les travaux d'aménagement entamés dans les cimetières : pelouse de dispersion, cave-urnes, columbariums, ossuaires.

### **Tourisme**

Nous continuerons à développer la mise en lumière de notre Commune entamée par la réalisation d'un logo, de la carte, des sentiers de promenade et de la brochure sur la Commune.

Notre commune relayera et soutiendra par sa participation à Hesbaye Meuse Condroz Tourisme et à la Maison de Hesbaye, ainsi qu'à l'Agence de Développement Local, les initiatives développées en terre faimoise : les possibilités d'hébergements en chambres d'hôtes, les activités à la ferme, ainsi que toutes les manifestations organisées tout au long de l'année dans l'ensemble de nos villages.

### **Mobilité et la sécurité routière**

Nous entendons développer les politiques utiles pour être attentifs à la sécurité des citoyens et mettre en place différents moyens pour sensibiliser au mieux les automobilistes et respecter les usagers de la route.

Afin de poursuivre les actions de prévention, le radar préventif et le répressif ainsi que des panneaux de sensibilisation à la sécurité seront installés. Le radar de la zone sera plus souvent présent.

Nous poursuivrons l'aménagement des accotements et trottoirs afin d'améliorer la sécurité des piétons. Dans ce cadre, un projet d'aménagement de voies de circulation sécurisées pour les usagers faibles est en projet afin de relier Faimois à Waremme. Ce projet est soutenu par Waremme, mais ne semble pas une priorité pour la région. Le Collège continuera à soutenir ce projet.

### **Vie culturelle, sportive et associative**

La commune de Faimois continuera à accorder à la Vie Associative et Culturelle, l'attention que ce secteur particulièrement dynamique dans notre commune mérite.

Une « journée des Faimois », journée d'accueil et d'animation pour tous, des plus petits aux plus âgés sera organisée en octobre prochain sur le site du Cortil. Cette organisation vise à permettre notamment un meilleur accueil des nouveaux habitants, une nouvelle ambiance pour la remise des primes de naissance ainsi qu'un rassemblement des différentes générations.

Nous continuerons à soutenir et encourager les activités du Conseil communal des enfants, et notamment dans leur nouveau projet visant à la réalisation d'un film sur le patrimoine de notre commune.

Les activités pour nos aînés seront maintenues comme le théâtre et d'autres seront créées : goûter, animation assurée par un intervenant extérieur.

Des ateliers divers pour les ados verront le jour et chercheront à intéresser un maximum d'entre eux par le biais de différents domaines : musical, sportif, culturel, artistique...

Nous poursuivrons l'aménagement des salles communales : des cloisons de séparation seront installées à la salle Forge afin d'optimiser son occupation ; le sol du Cortil fera l'objet d'une amélioration.

Un terrain a été acquis au Cortil en vue d'améliorer l'accueil des infrastructures sportives. Un autre terrain pourrait encore être acquis. Concernant les infrastructures sportives, la Commune se penchera sur l'élaboration d'un projet visant la création d'un hall sportif et sur l'aménagement d'un nouveau terrain de foot.

Le Collège demeurera soucieux de soutenir les différents clubs sportifs et de leur apporter une aide dans l'entretien régulier des infrastructures via l'asbl « Sports et Loisirs », ainsi qu'avec l'équipe communale de voirie.

L'accueil des scouts dans des conteneurs installés sur le site du Cortil sera amélioré.

## **Travaux**

La réfection, l'entretien des voiries et des voies d'écoulement des eaux resteront des objectifs principaux de la Commune pour les six années à venir. La commune continuera la pose de tuyaux de récupération dans différentes rues.

Dans le cadre de la construction d'un nouveau hall de voirie, le stockage des matériaux dans le dépôt communal sera amélioré.

Nous continuerons, avec de nouveaux moyens, à nettoyer et entretenir les voiries communales et les cimetières. Une nouvelle balayeuse, destinée à remplacer l'ancienne, sera achetée avec la Commune de Donceel et mise à disposition de nos deux entités via une convention de partenariat.

Nous continuerons à planter et entretenir les arbres le long des voiries et sur les terrains communaux.

Des travaux de peinture et d'entretien des bâtiments administratifs, scolaires et culturels seront effectués.

## **Agriculture**

Notre Commune doit conserver son caractère essentiellement rural. Une attention particulière sera accordée à la préservation des terrains agricoles.

Le remembrement dit d'Aineffe touche à sa fin. Les derniers travaux qui seront réalisés porteront sur l'amélioration de l'écoulement des eaux à Borlez via la pose de canalisations.

## **Ecologie**

Faimes participe à la coopérative « Hesbicoop » permettant la distribution de produits alimentaires en circuit court.

Des actions seront menées en vue de réduire la facture énergétique : isolation des bâtiments, sensibilisation du personnel, installation de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments de l'administration, acquisition de véhicules ayant une faible consommation et/ou électriques. Une borne de rechargement électrique sera en outre installée aux abords de l'école de Faimes en collaboration avec la Province de Liège.

Notre volonté d'intégrer la réflexion écologique aux différents projets nommés ci-dessus est bien présente. Elle prendra forme aussi souvent que possible.

## **Rénovation rurale**

La Commune va enfin pouvoir mener une opération de rénovation rurale. Cette opération, basée sur la concertation et la participation de la population pourra, nous l'espérons, déboucher prochainement sur des réalisations concrètes. Nous comptons sur le dynamisme de la CLDR qui vient d'être mise sur pieds.

### **Logement public**

La question du logement est principalement prise en charge par le CPAS en collaboration avec la Commune. Le dossier de création de logements dans le Presbytère de Les Waleffes a été cédé au CPAS qui peut financer les travaux grâce à l'héritage obtenu.

Le CPAS a créé des logements (à Viemme -ILA et à Borlez -As de Cœur) et prend en charge des logements qu'il met en location.

La Commune entamera prochainement la rénovation de l'appartement situé à l'école de Les Waleffes.

### **Finances**

Sur le plan financier, la subvention perçue du Fonds des Communes ainsi que les recettes générées par la fiscalité (essentiellement IPP et PrI) permettent d'équilibrer l'exercice propre. La Commune n'a jamais été en déficit à l'exercice et a encore une certaine capacité d'emprunt.

Le boni des exercices antérieurs, même s'il tend à diminuer progressivement, nous laisse une certaine marge pour pouvoir réaliser divers travaux sur fonds propres tels que des entretiens routiers, la construction de petit égouttage, de trottoirs, ...

En ce qui concerne les projets extraordinaires, ils bénéficient de subsides régionaux via le PIC (programme communal d'investissement), cependant, le montant qui nous est alloué n'est pas proportionnel aux investissements, mais est fixé à 229.300 € pour 3 ans, soit \* 458.600 € pour la législature.

Pour financer ses investissements, la Commune peut aussi faire appel à l'emprunt, et ce, d'autant plus que les taux d'intérêts du marché sont encore relativement bas. Cependant, la balise d'investissements limite la possibilité de recourir à l'emprunt à 200 €/an /habitant, et ce, tant pour les investissements de la Commune que du CPAS.

En ce qui concerne les dépenses courantes, nous veillons à gérer la Commune au mieux, avec parcimonie, afin de limiter leur augmentation. Cependant, il faut reconnaître que nous n'avons pas beaucoup de prise sur certaines des dépenses : les frais relatifs à la consommation énergétique, à l'entretien des véhicules de voirie, les frais de gestion informatique, ...

En outre, certaines dépenses qui nous sont imposées pèsent déjà fortement sur le budget communal et devraient encore certainement prendre plus de poids dans les années à venir : il s'agit de la participation de la Commune dans les frais des Zones de police et de secours ainsi que dans les frais du CPAS.

En matière de personnel, nous tentons d'utiliser au mieux les subsides mis à disposition, une incertitude demeure cependant sur l'avenir quant à la réforme des APE. En outre, la réforme des pensions entraîne des répercussions sur le calcul de la carrière des agents et devra sans doute nous amener à créer un fonds de pension pour les contractuels. La charge de pension des mandataires est déjà anticipée : nous avons créé un fonds de pension pour les mandataires qui est alimenté annuellement.

### **Conclusions**

Cette déclaration de politique générale se veut ambitieuse et réaliste. La tâche est ardue et les défis financiers sont délicats. Le Collège veillera à ce que les finances restent saines et fera tout ce qui est en son pouvoir pour chercher des aides financières (provinciales, régionales, fédérales ou européennes). Sa mise en œuvre s'étalera donc nécessairement dans le temps. Mais la détermination du nouveau Collège et sa capacité à travailler en équipe sont fortes.

Nous poursuivrons les efforts menés en matière d'égouttage. Nous serons sensibles à la sécurité de chacun ainsi qu'au bien être de toute la population pour que demain, encore plus qu'aujourd'hui, il soit agréable de vivre à Faimies.

Nous voulons espérer que, chacun au Conseil communal aura à cœur de participer de manière constructive, dans l'intérêt de tout un chacun, afin de répondre de la meilleure manière possible aux besoins des habitants de notre commune.

Après cette présentation,

Monsieur Decelle, seul membre de l'opposition, souligne la qualité de cette déclaration plus étoffée que par le passé, notamment pour ce qui concerne la mobilité, l'acquisition de véhicules et bornes de rechargement électriques, pour l'amélioration de l'école de Les Waleffes, pour le projet de liaison sécurisée pour les usagers faibles vers Waremmé, mais estime qu'elle manque d'ambition sur le plan de l'environnement, de la politique de l'eau, de la mobilité douce intra-communale, de la participation citoyenne.

Monsieur le Bourgmestre lui répond qu'il n'est pas aisé d'obtenir de la participation citoyenne : dans le cadre de l'appel aux candidatures effectué pour la CLDR, nous n'avons obtenu que 30 réponses... Peu de personnes s'impliquent dans les chantiers participatifs : BEWAPP : peu de citoyens participent à la collecte des déchets le long des voiries. Il indique encore être conscient de l'importance de l'eau : dans le cadre des nouvelles constructions, nous exigeons l'installation de citernes de récolte d'eau.

La déclaration de politique générale est adoptée par douze voix pour et une abstention,

	Par le Conseil,	
La Directrice générale, Mme Jacques Véronique		Le Bourgmestre, M Cartuyvels Etienne
La Directrice générale,	Pour extrait conforme,	Le Bourgmestre,
Mme Jacques V.		M Cartuyvels E.